

Grève des enseignants très suivie dans le primaire

Un quart des professeurs des écoles et 8 % de ceux du secondaire ont répondu à l'appel des syndicats

C'est un chiffre qui sonne un peu comme une surprise : le 19 mars, 24 % des professeurs des écoles étaient en grève, selon le ministère de l'éducation nationale, 41 %, selon le SNUipp, syndicat majoritaire dans le premier degré, qui annonçait des taux de grévistes allant jusqu'à 70 % dans certains départements. Dans le second degré, la grève a été plus suivie que les précédentes, avec 8 % de grévistes, selon le ministère, le double, selon les syndicats.

La forte mobilisation des enseignants du premier degré a de quoi surprendre, alors que les réformes en cours concernent au premier chef les lycées, qui verront les filières générales S, L et ES supprimées à la rentrée. Ce sursaut est d'autant plus surprenant qu'il prend pour prétexte une journée de grève interprofessionnelle à laquelle plusieurs syndicats enseignants n'appelaient pas, comme le Snalc, le SGEN-CFDT ou le SE-UNSA. « *Ce n'était pas une grève éduc, et les enseignants s'en sont saisis* », se félicite Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU, majoritaire au primaire et signataire de l'appel à la grève.

Pour certains, la grève couvait depuis un moment, même si les taux de grévistes des dernières manifestations ne le laissaient pas présager. Le vote à l'Assemblée de la loi « pour une école de la confiance » a « ébranlé » les professeurs des écoles qui, dit-on dans les rangs syndicaux, voient se profiler la possibilité de regroupements entre écoles et collèges dans des « établissements publics des savoirs fondamentaux ».

« *Les enseignants se sont sentis dépossédés de cette loi, juge Francette Popineau. Ils ont bien vu que leurs représentants n'avaient pas eu leur mot à dire.* » Ils voient dans l'article 1 un « serrage de vis ». Cet

article, présenté comme un préambule du texte, rappelle « *l'engagement et l'exemplarité* » des fonctionnaires de l'éducation nationale. Il ne crée aucune obligation juridique supplémentaire pour les enseignants... « *mais il est vécu comme une intimidation* », avance Francette Popineau.

« Aucun dialogue possible »

Selon les syndicats, plusieurs rappels à l'ordre envoyés par le ministère ou les chefs d'établissement et diffusés sur les réseaux sociaux ont cristallisé la colère. Il y a eu, le 8 mars, la lettre de la direction des ressources humaines qui qualifiait le refus de certains enseignants de faire passer les évaluations obligatoires en CP de « *faute professionnelle* ». De même, le fait de « *mettre 20/20* » à tous les élèves, ou de ne pas remplir les bulletins du semestre a valu des rappels à l'ordre à certains enseignants mobilisés contre les réformes.

« *Je n'étais pas convaincue que l'évaluation pouvait être un levier fort*, concède Claire Guéville, chargée des lycées au SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré, qui appelait à la grève. *Mais la réaction du ministère devant ces mouvements, pourtant minoritaires, a montré qu'aucun dialogue n'était possible.* »

Ces dernières semaines, les professeurs du lycée ont privilégié les

actions aux grèves ; des actions dont les modalités se diffusent d'un établissement à l'autre dans une logique de « collectif auto-géré » par les enseignants, et non dans une logique syndicale : démissions de postes de professeurs principaux, refus de remplir les bulletins, happenings divers. Le premier degré n'est pas en reste avec les « stylos rouges », un mouvement asyndical né sur Facebook et difficile à quantifier, qui encourage lui aussi les actions symboliques comme la rétention de notes. Il n'empêche, l'appel à la grève a aussi mobilisé dans ses rangs.

La profession est plutôt familière de ce mode d'action, rappelle Laurent Frajerman, spécialiste de l'engagement enseignant et chercheur à l'institut de la FSU ainsi qu'à Paris-I-Panthéon-Sorbonne : deux tiers des enseignants ont déjà fait grève au cours de leur carrière, contre un tiers de tous les salariés français, selon ses chiffres.

« *Si le climat devient porteur, le potentiel de grève est important dans l'éducation nationale. Les "petites actions" [des dernières semaines] peuvent être considérées comme préparatoires, dans une profession où l'étape d'après reste toujours la manifestation* », avance-t-il. La prochaine est prévue le 30 mars, à l'appel de l'ensemble des syndicats enseignants. ■

VIOLAINE MORIN

Entre 130 000 et 350 000 manifestants

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans le calme, mardi 19 mars, à l'appel notamment de la CGT et FO pour réclamer davantage de pouvoir d'achat et de services publics. Plus de 350 000 personnes se sont mobilisées dans toute la France, selon la CGT, 131 000 selon le ministère de l'intérieur. C'est légèrement plus que lors de la précédente journée d'action, le 5 février, à laquelle FO n'avait pas participé. A Paris, 17 500 personnes ont battu le pavé, selon un comptage réalisé pour un collectif de médias, dont *Le Monde*, par le cabinet Occurrence. La CGT a recensé 50 000 personnes et la police 12 000.